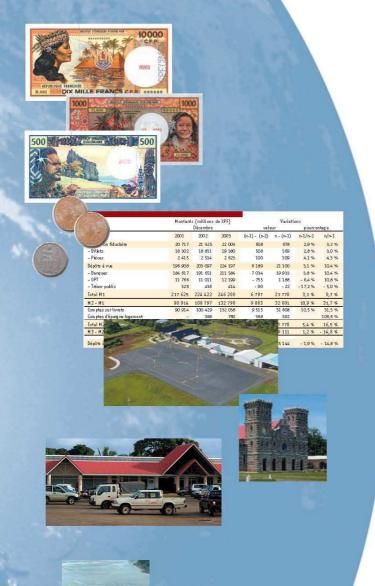
INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER





Bulletin trimestriel

Conjoncture monétaire et financière

 $N^{\circ}150-Statistiques\ au\ 31/03/2012$



Wallis-et-Futuna

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et de Wallis et Futuna.

- Il assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires : le franc CFP (Change Franc Pacifique) dont l'État français garantit la convertibilité sur la base d'une parité fixée depuis le 1er janvier 1999 à 1 000 F CFP pour 8,38 euros. Il met en circulation des billets de valeur faciale de 10 000, 5 000, 1 000 et 500 F CFP et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2, 1 F CFP. Il contrôle scrupuleusement le volume et la qualité des signes monétaires.
- Il veille au bon fonctionnement du système bancaire en collaboration étroite avec les organismes nationaux chargés de la réglementation de la profession : Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements (agréments), Comité de la réglementation bancaire et financière et Commission bancaire (contrôles et sanctions).
- Il conduit une politique monétaire visant à favoriser le développement économique dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique par l'intermédiaire du refinancement, sous certaines conditions, des crédits en faveur des secteurs économiques prioritaires et des zones économiquement défavorisées et également par le biais de la modulation du régime des réserves obligatoires.
- Il joue un rôle d'observatoire économique permanent en réalisant enquêtes d'opinions régulières et études périodiques sur les grands secteurs d'activité et en publiant notamment une lettre mensuelle et un bulletin trimestriel de conjoncture. L'IEOM réalise également tous les ans un rapport annuel dressant le bilan économique et financier de chaque territoire et établit, en collaboration avec la Banque de France, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.
- Il apporte ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers : cotation, centrale de bilans, gestion des systèmes d'échanges interbancaires, recensement des risques, etc. Il assure dans ce cadre l'exécution des transferts de fonds publics et privés entre sa zone d'émission et la France métropolitaine. Ces mouvements transitent par le compte d'opérations ouvert au nom de l'IEOM dans les livres du Trésor public, ce compte garantissant de manière illimitée la convertibilité du F CFP en euro et la liberté des transferts.
- Il s'assure, en liaison avec la Banque de France, de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes applicables en la matière, en vertu de l'article 71 de la loi n° 2001-1062 du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne.
- De plus, l'IEOM assure en Nouvelle-Calédonie dans ses locaux, le secrétariat de la Commission de surendettement des particuliers depuis le 1er avril 2007 (décret n°2007-43 du 10 janvier 2007). Dans ce cadre, il instruit les dossiers de surendettement soumis à la décision de la Commission.

Sommaire

1. Synthèse	4
2. La masse monétaire et ses contreparties	9
2.1 La masse monétaire	9
2.2 Les contreparties de la masse monétaire	9
2.3 La circulation fiduciaire	10
3. Les avoirs financiers des agents économiques	11
3.1 Les actifs par agent	11
Les avoirs des ménages	12
Les avoirs des sociétés	13
3.2 Les actifs par nature	14
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière	15
4.1 Les passifs de l'ensemble des établissements de crédit	
L'endettement des ménages	16
L'endettement des entreprises	17
L'endettement des collectivités locales	18
4.2 Les passifs des établissements de la zone d'émission	
5. Les engagements bancaires	20
5.1 Les risques sectoriels	
5.2 Les indicateurs de vulnérabilité	23
Indicateurs globaux	23
La vulnérabilité des ménages	23
La vulnérabilité des entreprises	24
6. Le financement des crédits bancaires	26
L'équilibre emplois-ressources	26
7. La monétique et les échanges de valeurs	26
7.1 La monétique	26
7.2 Les échanges de valeurs	27
8. Rappel des taux	28
8.1 Les taux d'intérêt légal	28
8.2 Les taux d'intervention de l'IEOM	28
8.3 Les taux du marché monétaire et du marché obligataire (moyenne mensue	elle) 28
8.4 Taux de l'usure	29
Annexes méthodologiques	30

1. Synthèse

L'évolution conjoncturelle internationale au premier trimestre 2012

Début 2012, l'économie mondiale redémarre progressivement, mais la reprise est fragile, extrêmement inégale selon les régions et pourrait bien être compromise par la crise de la zone euro, selon la dernière édition des Perspectives économiques de l'OCDE.

Au premier trimestre, la croissance américaine, bien que positive à 0,5 %, diminue de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse des investissements des entreprises et des dépenses de l'état et malgré l'accélération de la demande des ménages. Parallèlement, le taux d'épargne est en recul, chutant de 4,5 % sur les trois derniers mois de 2011 à 3,9 % au premier trimestre 2012.

En Asie, le Japon renoue avec la croissance au premier trimestre 2012, à 1,0 %, après un recul de 0,5 % en 2011. La poursuite des efforts de reconstruction devrait stimuler temporairement l'activité et les exportations pourraient bénéficier de la croissance mondiale et de la dépréciation attendue du Yen. En Chine, la croissance est essentiellement imputable à l'investissement, public et privé. Au premier trimestre 2012, la croissance chinoise s'est ralentie à 8,1 % sur un an, soit le niveau le plus bas depuis le deuxième trimestre 2009. Sont en cause la faiblesse des exportations et le ralentissement du secteur de la construction.

Bien qu'ayant décélérée par rapport à la crête observée au lendemain de la crise, la croissance des pays en développement de la région Asie de l'Est et Pacifique reste forte.

Au premier trimestre 2012, l'activité économique de la zone euro s'est stabilisée à un faible niveau après une baisse du PIB de 0,3 % au quatrième trimestre 2011. La consommation des ménages est restée stable et les exportations ont quant à elles progressé de 1,0 %. La confiance des entreprises et des ménages est ténue, les marchés de capitaux sont tendus et les conséquences négatives de l'assainissement budgétaire sur la croissance à court terme risquent d'être lourdes, particulièrement dans les pays les plus durement touchés par la crise.

Avec les replis d'activité enregistrés au premier trimestre 2012, le nombre de pays entrant en récession technique¹ s'accroît, un phénomène qui touche évidemment la zone euro mais aussi le Royaume-Uni. Exception au sein d'une Europe déprimée, l'économie allemande a renoué avec la croissance au premier trimestre 2012 (+ 0,5 % sur le trimestre), grâce notamment aux exportations et à la consommation des ménages. Le niveau de l'activité économique n'a quasiment pas évolué en France au cours des quatre derniers trimestres (+ 0,3 % sur un an). Le premier trimestre 2012 est resté dans cette tonalité, la croissance restant atone. Le taux de chômage en France a progressé de 0,3 point au premier trimestre 2012 pour atteindre 10 % de la population active en France entière (DOM compris) et 9,6 % en seule métropole.

Le marché interbancaire enregistre un repli au premier trimestre 2012. Selon le rapport trimestriel de juin 2012 de la Banque des règlements internationaux, les banques ont enregistré le plus fort recul de leurs créances internationales depuis celui qui avait suivi la chute de Lehman Brothers au quatrième trimestre 2008. Ce repli est imputable notamment à la réduction de l'exposition des banques internationales aux établissements financiers de la zone euro.

Lors de sa réunion du 6 juin 2012, le Conseil des Gouverneurs de la BCE a décidé de laisser son taux directeur inchangé (à 1 %). Il a par ailleurs décidé de continuer à conduire ses opérations principales de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, « aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'au 15 janvier 2013 ». M. Draghi, Président de la BCE, a souligné lors de sa conférence de presse que « la croissance économique reste faible dans la zone euro, dans un contexte de renforcement de l'incertitude qui pèse sur la confiance et le climat, entraînant une accentuation des risques à la baisse sur les perspectives économiques ».

Les annonces successives de mauvais résultats macroéconomiques continuent de se répercuter sur les marchés de matières premières. Toutes les familles de produits sont concernées et d'abord le pétrole qui, pour la première fois depuis janvier 2011, passe sous la barre des 100 \$ au 1^{er} juin 2012. Les cours pourraient continuer leur repli au second semestre car à la faiblesse de la demande, résultat de l'essoufflement des économies européenne, américaine et chinoise, s'ajoute un accroissement de l'offre. Les douze États membres de l'Opep se réunissent le 14 juin 2012, la réduction des quotas sera probablement évoquée.

Deux trimestres consécutifs de contraction du PIB

L'évolution conjoncturelle de Wallis-et-Futuna au premier trimestre 2012

Une activité bancaire portée par le dynamisme de la consommation des ménages

L'activité économique de Wallis-et-Futuna reste favorable au premier trimestre 2012. La consommation des ménages, malgré une accélération des prix, est globalement bien orientée en lien avec une hausse des importations de biens alimentaires et le nombre important de véhicules neufs mis en circulation. La distribution de crédit aux ménages progresse ainsi de 4,7 % sur le trimestre et de 13,4 % sur un an. L'investissement des entreprises semble marquer le pas, les concours en leur faveur se replient de 5,5 % sur le trimestre. Globalement, l'activité des établissements de la place est dynamique avec une progression de 3,3 % sur le trimestre des crédits distribués.

Les dépôts locaux diminuent de 6,5 %, consécutivement à une baisse des dépôts à vue (-14,6 %). La masse monétaire atteint, au 31 mars 2012, 7,5 milliards de F CFP, en recul de 4,5 % sur le trimestre mais en progression de 7,3 % sur un an.

• Repli des actifs financiers au premier trimestre

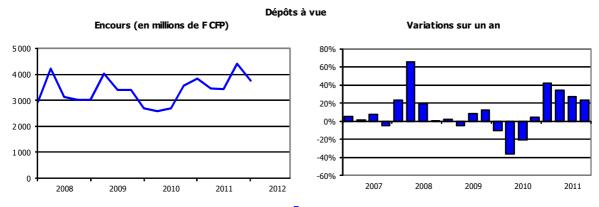
Au 31 mars 2012, les actifs financiers des agents économiques de Wallis-et-Futuna se replient de 6,0 % par rapport au précédent trimestre, à 8,7 milliards de F CFP. En glissement annuel, les actifs progressent néanmoins de 4,2 %. Ce recul trimestriel résulte de la baisse de 14,6 % des dépôts à vue, alors qu'ils avaient fortement augmenté au quatrième trimestre 2011 (+29,0 %).

Les placements liquides ou à court terme continuent leur progression (+2,6 % après +2,0 % au dernier trimestre de 2011 et +17,0 % en glissement annuel). L'épargne longue demeure relativement stable <math>(+0,6 %).



Forte contraction des dépôts à vue sur le trimestre

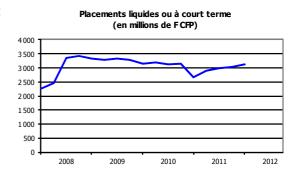
A la fin du premier trimestre 2012, les dépôts à vue s'élèvent à 3,8 milliards de F CFP, en baisse de 14,6 % par rapport au précédent trimestre où ils avaient atteint un niveau sans précédent depuis ces cinq dernières années (grâce à d'importants dépôts par les sociétés). Ainsi, les dépôts à vue ne représentent plus que 43,2 % des actifs financiers contre 47,6 % au précédent trimestre. Au 31 mars 2012, l'encours détenu par les autres agents économiques diminue presque de moitié, à 713 millions de F CFP au profit d'une réallocation vers des placements indexés sur les taux des marchés (+20,6 %). L'encours détenu par les sociétés recule de 5,9 %, mais reste supérieur à celui des ménages dont les dépôts à vue ont également diminué (-1,8 %).



Les placements liquides ou à court terme de nouveau à la hausse

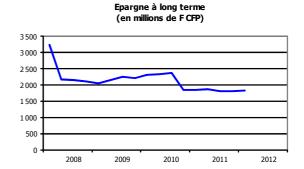
A fin mars 2012, l'encours des placements liquides ou à court terme s'élève à 3,1 milliards de F CFP, en hausse de 2,6 % sur le trimestre et de 17,0 % sur un an.

Cette évolution favorable s'explique par la progression des placements des collectivités (+19,4 %) qui atteignent 2,3 milliards de F CFP, grâce à de nouveaux investissements. À l'inverse, les placements des entreprises chutent de 65,3 % en raison de l'arrivée à échéance de comptes à terme.



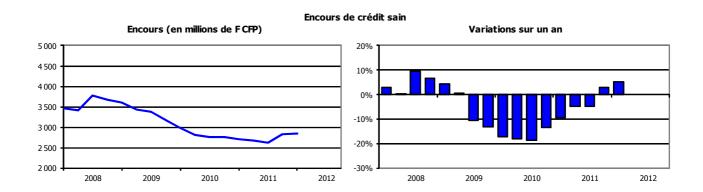
Relative stabilité de l'épargne longue

L'épargne longue progresse légèrement de 0,6 % par rapport au dernier trimestre 2011, à 1,8 milliard de F CFP. Les placements de long terme des ménages, qui représentent 57 % de cette catégorie d'actifs, diminuent de 1,5 % tandis que ceux des autres agents progressent pour la première fois depuis décembre 2010 (+ 3,6 % sur le trimestre).



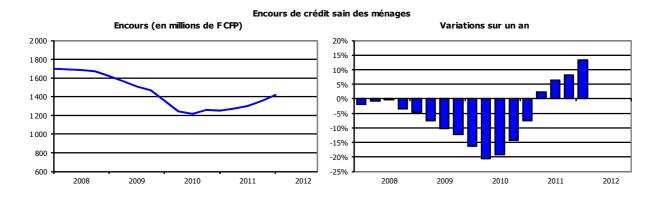
• L'activité de financement bancaire local se poursuit

A la fin du premier trimestre 2012, l'encours sain des crédits de l'ensemble des établissements intervenant à Wallis-et-Futuna atteint 2,8 milliards de F CFP et reste stable par rapport au précédent trimestre (+0,5 %). Le ralentissement de l'activité de crédit des établissements non installés localement est compensé par le dynamisme de la place locale. Ainsi, l'octroi de financements par les établissements de crédit locaux continue : l'encours sain augmente de 3,3 % sur le trimestre et de 26,9 % en glissement annuel, pour atteindre 1,5 milliard. Il représente 55 % des crédits accordés par l'ensemble des établissements, contre 45 % l'année dernière à la même période. À l'inverse, l'érosion des passifs des établissements situés hors zone se poursuit : -2,7 % par rapport au quatrième trimestre 2011 et -12,5 % en glissement annuel.



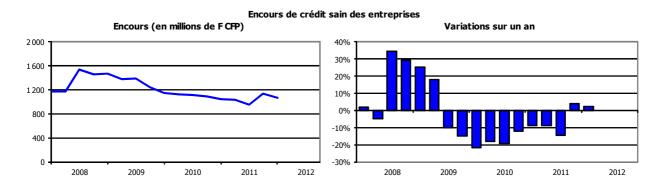
Les crédits aux ménages restent dynamiques

Au 31 mars 2012, les concours aux ménages, qui représentent la moitié des financements octroyés par l'ensemble des établissements de crédit, s'élèvent à 1,4 milliard de F CFP, en hausse de 4,7 % par rapport à décembre 2011. Cette bonne orientation est portée par le dynamisme des crédits à la consommation (+4,4 % sur le trimestre après +9,9 % au 4ème trimestre 2011). Sur un an, les crédits accordés aux ménages progressent de 13,4 %.



Recul des concours en faveur des entreprises

Au 31 mars 2012, l'encours de crédit des entreprises diminue de 5,5 % pour s'établir à 1,1 milliard de F CFP. Les crédits d'investissement, qui constituent 75 % de l'endettement des entreprises, sont en baisse de 4,5 % par rapport au dernier trimestre de 2011. Ce type de crédit atteint son niveau d'encours le plus bas depuis 2007, à 805 millions de F CFP.



Amélioration des indicateurs de vulnérabilité

Le taux de créances douteuses de tous les établissements de crédit intervenant à Wallis-et-Futuna s'établit, au $1^{\rm er}$ trimestre 2012, à 15,3 %, soit un point de moins qu'au précédent trimestre. Les établissements de la zone d'émission possèdent un portefeuille de meilleure qualité, avec un taux de créances douteuses brutes de 5,9 %, en baisse de 0,3 point sur le trimestre et de 1,7 point en glissement annuel. La proportion des concours douteux des établissements hors zone d'émission, qui regroupent 81 % du total des créances douteuses, s'élève à 24,3 % en recul de 0,8 point par rapport au $4^{\rm ème}$ trimestre 2011 et de 7,0 points sur un an.

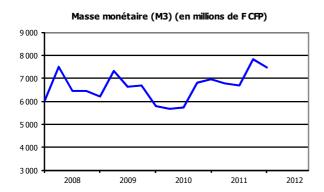
Les incidents de paiement par chèques se réduisent d'un tiers par rapport au 4^{ème} trimestre 2011. Le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire reste inchangé, représentant 8,7 % des comptes de dépôt à vue des ménages.

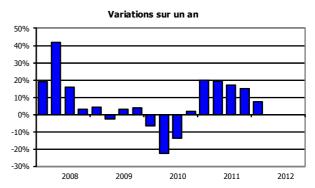


Contraction de la masse monétaire

Au 1^{er} trimestre 2012, La masse monétaire M3 se contracte de 4,5 % par rapport au $4^{\text{ème}}$ trimestre 2011, en lien avec une baisse des dépôts à vue (-14,6 % après +29,0 % au $4^{\text{ème}}$ trimestre 2011). Toutefois, la masse monétaire atteint 7,5 milliards de F CFP au 31 mars 2012, soit +7,3 % en glissement annuel.

La position extérieure nette des établissements de crédit demeure excédentaire à 3,2 milliards de F CFP, elle progresse de 3,1 % sur le trimestre.

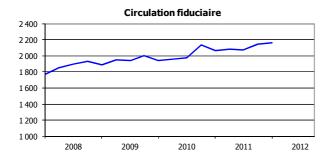


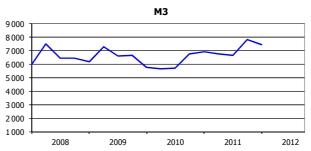


2. La masse monétaire et ses contreparties

2.1 La masse monétaire

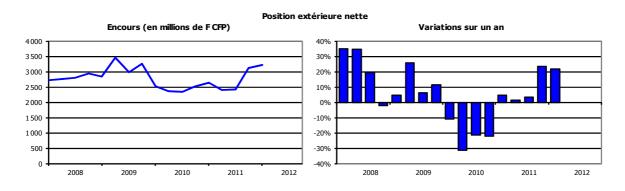
Composantes de la masse monétaire									Variat	ions
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept11	déc11	mars-12	1 trim	1 an
Circulation fiduciaire	1 773	1 890	1 938	2 063	2 079	2 077	2 147	2 159	0,6%	4,6%
Billets	1 772	1 890	1 937	2 063	2 079	2 078	2 147	2 159	0,6%	4,7%
Pièces	1	0	1	0	0	-1	0	-1		
Dépôts à vue	2 953	3 013	2 699	3 838	3 452	3 420	4 411	3 766	-14,6%	-1,9%
TOTAL M1	4 726	4 904	4 637	5 901	5 531	5 497	6 558	5 924	-9,7%	0,4%
M2-M1	382	541	515	616	590	569	567	552	-2,5%	-10,3%
Comptes sur livrets	382	541	515	616	590	569	567	552	-2,5%	-10,3%
Comptes épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL M2	5 108	5 445	5 152	6 516	6 122	6 066	7 125	6 477	-9,1%	-0,6%
M3-M2	857	764	644	435	652	628	691	984	42,5%	126,2%
Dépôts à terme	857	764	644	435	652	628	691	984	42,5%	126,2%
Titres de créance négociables	0	0	0	0	0	0	0	0		
Bons de caisse	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total M3	5 965	6 209	5 796	6 952	6 774	6 694	7 815	7 461	-4,5%	7,3%
P1	0	0	0	0	0	0	0	0		
Plans d'épargne logement										
Autres compte d'épargne à régime spécial										
M3+P1	5 965	6 209	5 796	6 952	6 774	6 694	7 815	7 461	-4,5%	7,3%





2.2 Les contreparties de la masse monétaire

Contreparties de la masse monétaire									Varia	tions
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept11	déc11	mars-12	1 trim	1 an
Avoirs hors zone d'émission	5 856	6 004	6 564	6 135	5 907	5 753	6 700	7 058	5,3%	15,0%
Institut d'émission	2 904	2 924	3 769	3 314	3 292	3 127	3 421	3 631	6,2%	9,6%
Etablissements de crédit	2 952	3 081	2 796	2 821	2 616	2 627	3 279	3 427	4,5%	21,5%
Créances du Trésor public	618	556	608	1 410	1 508	1 314	1 457	834	-42,8%	-40,8%
Concours sur ressources monétaires	-509	-351	-1 376	-593	-642	-373	-342	-431	26,1%	-27,3%
Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 430	1 494	1 281	1 325	1 277	1 370	1 604	1 651	3,0%	24,6%
Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 939	1 845	2 657	1 918	1 919	1 743	1 946	2 082	7,0%	8,6%
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	601	606	622	587	590	590	593	595	0,4%	1,3%
Provisions sur créances douteuses	96	90	95	96	92	93	94	91	-2,6%	-5,2%
Engagements hors zone d'émission	240	248	276	182	213	202	162	212	30,8%	16,3%
Epargne contractuelle	0	0	0	0	0	0	0	0		
Divers	1 002	902	1 664	1 052	1 024	858	1 097	1 184	7,9%	12,5%
Total M3	5 965	6 209	5 796	6 952	6 774	6 694	7 815	7 461	-4,5%	7,3%
Position extérieure nette	2 711	2 833	2 520	2 639	2 402	2 425	3 117	3 215	3,1%	21,8%



2.3 La circulation fiduciaire

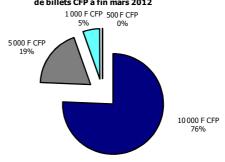
Emissions de billets									Variat	ion
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 trim	1 an
En nombre	309 729	332 254	336 616	346 556	352 497	356 047	367 793	379 735	3,2%	9,6%
10 000 F CFP	143 804	155 323	154 691	168 805	166 208	166 408	168 808	175 508	4,0%	4,0%
5 000 F CFP	60 553	67 803	72 072	75 208	75 317	78 822	81 431	81 431	0,0%	8,3%
1 000 F CFP	98 851	104 958	106 816	106 604	113 733	114 658	121 397	124 840	2,8%	17,1%
500 F CFP	6 521	4 170	3 037	- 4 061	- 2 761	- 3 841	- 3 843	- 2 044	-46,8%	-49,7%
En millions de F CFP	1 843	1 999	2 016	2 169	2 151	2 171	2 215	2 318	4,7%	6,9%
10 000 F CFP	1 438	1 553	1 547	1 688	1 662	1 664	1 688	1 755	4,0%	4,0%
5 000 F CFP	303	339	360	376	377	394	407	439	7,9%	16,8%
1 000 F CFP	99	105	107	107	114	115	121	125	2,8%	17,1%
500 F CFP	3	2	2	- 2	- 1	- 2	- 2	- 1	-46,8%	-49,7%

Evolution trimestrielle de l'émission nette de billets en valeur (en millions de F CFP) 2 400 2 200 1 800 1 400 1 200

2009

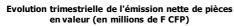
Source: IEOM

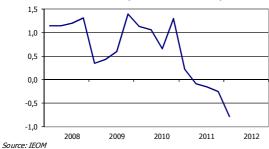




Emissions de pièces									Variat	ion
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 trim	1 an
En nombre	814 464	855 141	945 321	977 250	995 250	1 007 050	1 035 045	1 042 210	0,7%	6,6%
100 F CFP	-17 443	-24 659	-22 124	-30 131	-33 881	-38 881	-37 381	-41 873	12,0%	39,0%
50 F CFP	14 148	9 390	12 884	9 571	9 321	7 071	9 828	7 580	-22,9%	-20,8%
20 F CFP	-10 907	-12 914	-9 698	-15 202	-14 952	-15 702	-13 952	-14 947	7,1%	-1,7%
10 F CFP	98 267	106 217	118 695	126 187	129 237	131 237	134 235	137 735	2,6%	9,2%
5 F CFP	112 856	127 604	147 576	160 364	165 564	168 364	174 360	172 760	-0,9%	7,7%
2 F CFP	234 270	246 247	266 743	278 229	282 729	288 729	293 728	297 728	1,4%	7,0%
1 F CFP	383 273	403 256	431 245	448 232	457 232	466 232	474 227	483 227	1,9%	7,8%
En millions de F CFP	1,144	0,341	1,127	0,227	-0,080	-0,151	-0,252	-0,787	212,3%	-446,7%
100 F CFP	-1,744	-2,466	-2,212	-3,013	-3,388	-3,388	-3,738	-4,187	12,0%	39,0%
50 F CFP	0,707	0,470	0,644	0,478	0,466	0,354	0,491	0,379	-22,8%	-20,7%
20 F CFP	-0,218	-0,258	-0,194	-0,304	-0,299	-0,314	-0,279	-0,299	7,1%	-1,7%
10 F CFP	0,983	1,062	1,187	1,261	1,292	1,312	1,342	1,377	2,6%	9,2%
5 F CFP	0,564	0,638	0,738	0,801	0,827	0,842	0,871	0,864	-0,8%	7,8%
2 F CFP	0,469	0,492	0,533	0,556	0,565	0,577	0,587	0,595	1,4%	7,1%
1 F CFP	0,383	0,403	0,431	0,448	0,457	0,466	0,474	0,483	1,9%	7,9%

2012



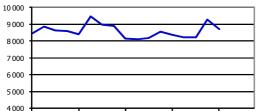


3. Les avoirs financiers des agents économiques

3.1 Les actifs par agent

Actifs par agent									Variat	ions
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept11	déc11	mars-12	1 trim	1 an
Sociétés	1 730	1 759	1 798	1 434	1 368	1 480	2 289	1 860	-18,7%	29,7%
Dépôts à vue	1 166	1 384	1 243	1 154	830	1 046	1 794	1 688	-5,9%	46,3%
Placements liquides ou à court terme	403	275	374	280	538	434	495	172	-65,3%	-38,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	0	0	0	0	0	0		
Placements indexés sur les taux du marché	403	275	374	280	538	434	495	172	-65,3%	-38,6%
dont comptes à terme	398	265	352	97	315	285	346	22	-93,6%	-77,4%
dont OPCVM monétaires	5	9	23	182	223	149	149	150	0,2%	-17,9%
dont certificats de dépôts	0	0	0	0	0	0	0	0		
Epargne à long terme	160	100	180	0	0	0	0	0		
dont OPCVM non monétaires	0	0	0	0	0	0	0	0		
Ménages	2 697	2 773	2 519	3 036	2 882	2 913	3 040	3 023	-0,6%	-0,4%
Dépôts à vue	1 277	1 137	1 012	1 369	1 228	1 264	1 390	1 365	-1,8%	-0,3%
Placements liquides ou à court terme	637	896	595	627	598	598	590	614	4,1%	-2,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	370	529	494	568	540	535	525	526	0,3%	-7,4%
Livrets ordinaires	370	529	494	568	540	<i>535</i>	525	<i>526</i>	0,3%	-7,4%
Livrets A et bleus	0	0	0	0	0	0	0	0		
Livrets jeunes	0	0	0	0	0	0	0	0		
Livrets d'épargne populaire	0	0	0	0	0	0	0	0		
CODEVI	0	0	0	0	0	0	0	0		
Comptes d'épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0		
Placements indexés sur les taux du marché	268	368	101	59	58	63	66	88	34,2%	50,2%
dont comptes à terme	189	218	13	<i>59</i>	58	63	66	88	34,2%	50,2%
dont bons de caisse	0	0	0	0	0	0	0	0		
dont OPCVM monétaires	79	150	88	0	0	0	0	0		
Epargne à long terme	783	740	912	1 041	1 056	1 051	1 060	1 044	-1,5%	0,3%
Plans d'épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0		
Plans d'épargne populaire	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres comptes d'épargne	0	0	0	0	0	0	0	0		
Portefeuille-titres	17	8	15	14	15	10	10	12	17,2%	-13,6%
OPCVM non monétaires	86	43	70	104	111	95	104	113	9,0%	8,8%
Contrats d'assurance-vie	681	688	826	923	930	947	946	919	-2,8%	-0,4%
Autres agents	4 019	3 876	3 835	3 886	3 966	3 822	3 935	3 828	-2,7%	-1,5%
Dépôts à vue	510	492	444	1 315	1 394	1 111	1 227	713	-41,9%	-45,8%
Placements liquides ou à court terme	1 207	2 173	2 180	1 763	1 766	1 949	1 958	2 337	19,4%	32,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	12	12	21	48	50	34	42	26	-38,0%	-45,0%
Placements indexés sur les taux du marché	1 194	2 160	2 159	1 716	1 716	1 916	1 916	2 311	20,6%	34,7%
dont comptes à terme	270	281	279	279	279	279	279	874	213,0%	213,1%
Epargne à long terme	2 302	1 211	1 211	808	806	762	751	778	3,6%	-3,7%
TOTAL	8 446	8 408	8 152	8 356	8 215	8 216	9 265	8 711	-6,0%	4,2%
Dépôts à vue	2 953	3 013	2 699	3 838	3 452	3 420	4 411	3 766	-14,6%	-1,9%
Placements liquides ou à court terme	2 247	3 344	3 149	2 669	2 902	2 982	3 043	3 123	2,6%	17,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	382	541	515	616	590	569	567	552	-2,5%	-10,3%
Placements indexés sur les taux du marché	1 865	2 803	2 634	2 054	2 311	2 413	2 476	2 570	3,8%	25,1%
Epargne à long terme	3 246	2 051	2 304	1 849	1 862	1 814	1 811	1 822	0,6%	-1,4%

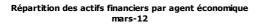
Total des actifs financiers



2009

2008

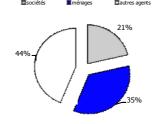
Encours (en millions de FCFP)



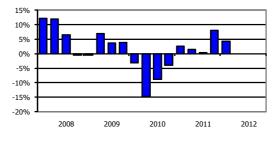
2010

2011

2012

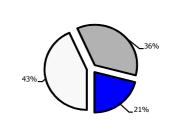


Variations sur un an

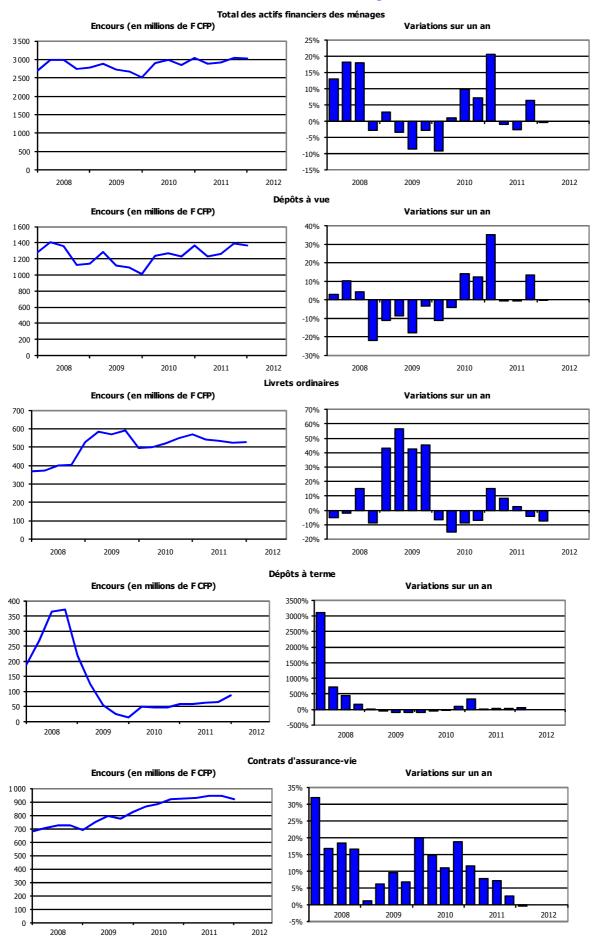


Répartition des actifs financiers par nature mars-12

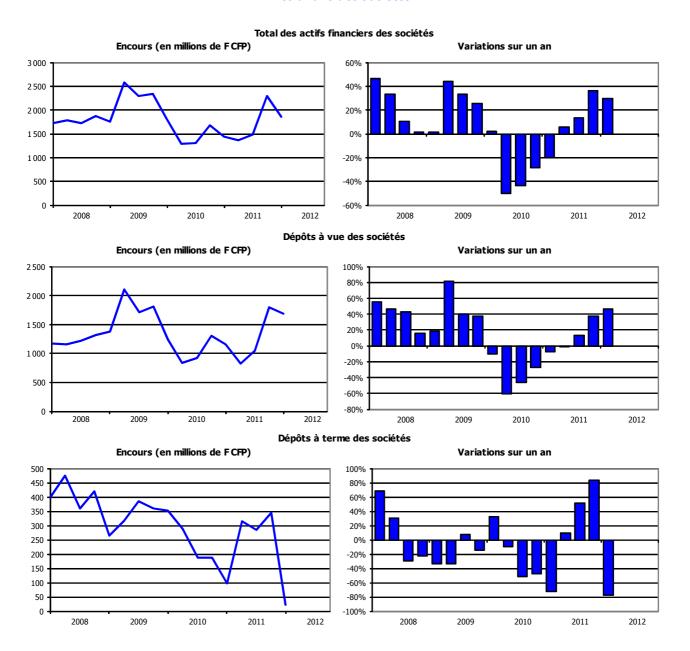
■Placements liquides ou à court terme ■Epargne à long terme



Les avoirs des ménages

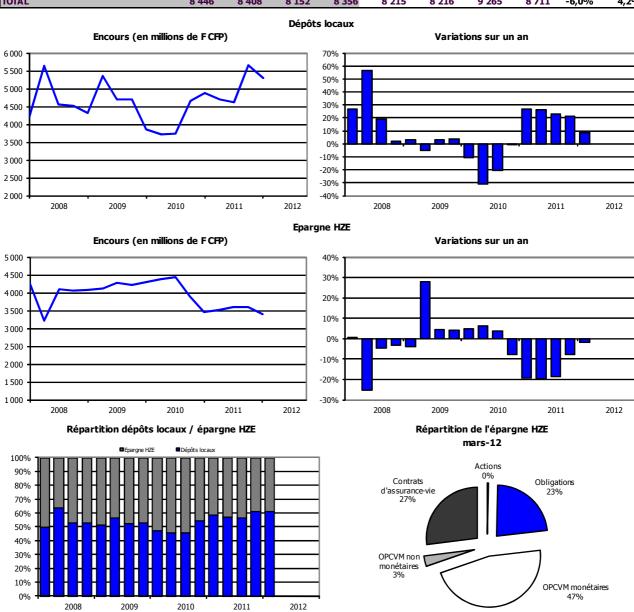


Les avoirs des sociétés



3.2 Les actifs par nature

Actifs par nature	·								Varia	tions
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept11	déc11	mars-12	1 trim	1 an
Dépôts locaux	4 192	4 319	3 858	4 888	4 695	4 617	5 668	5 302	-6,5%	8,5%
Dépôts à vue	2 953	3 013	2 699	3 838	3 452	3 420	4 411	3 766	-14,6%	-1,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	382	541	515	616	590	569	567	552	-2,5%	-10,3%
Livrets ordinaires	382	541	515	616	590	569	567	<i>552</i>	-2,5%	-10,3%
Livrets jeunes	0	0	0	0	0	0	0	0		
Livrets d'épargne populaire	0	0	0	0	0	0	0	0		
CODEVI	0	0	0	0	0	0	0	0		
Comptes d'épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0		
Plans d'épargne logement	0	0	0	0	0	0	0	0		
Plans d'épargne populaire	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres comptes d'épargne	0	0	0	0	0	0	0	0		
Dépôts à terme	857	764	644	435	652	628	691	984	42,5%	126,2%
Bons de caisse	0	0	0	0	0	0	0	0		
Titres de créances négociables	0	0	0	0	0	0	0	0		
Epargne HZE	4 254	4 090	4 294	3 468	3 521	3 599	3 596	3 408	-5,2%	-1,7%
Livrets A et bleus	0	0	0	0	0	0	0	0		
Actions	17	8	15	14	15	10	10	12	17,2%	-13,6%
Obligations	1 372	1 312	1 392	808	806	762	751	778	3,6%	-3,7%
OPCVM monétaires	1 009	2 038	1 990	1 619	1 659	1 785	1 786	1 586	-11,2%	-2,0%
OPCVM non monétaires	1 177	43	70	104	111	95	104	113	9,0%	8,8%
Contrats d'assurance-vie	681	688	826	923	930	947	946	919	-2,8%	-0,4%
TOTAL	8 446	8 408	8 152	8 356	8 215	8 216	9 265	8 711	-6,0%	4,2%

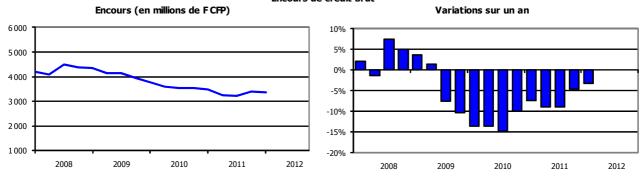


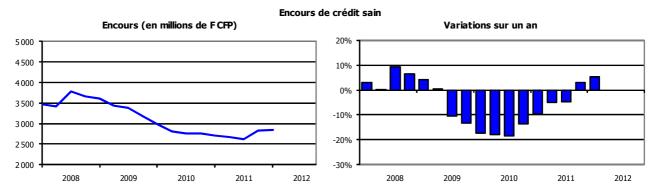
4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

4.1 Les passifs de l'ensemble des établissements de crédit

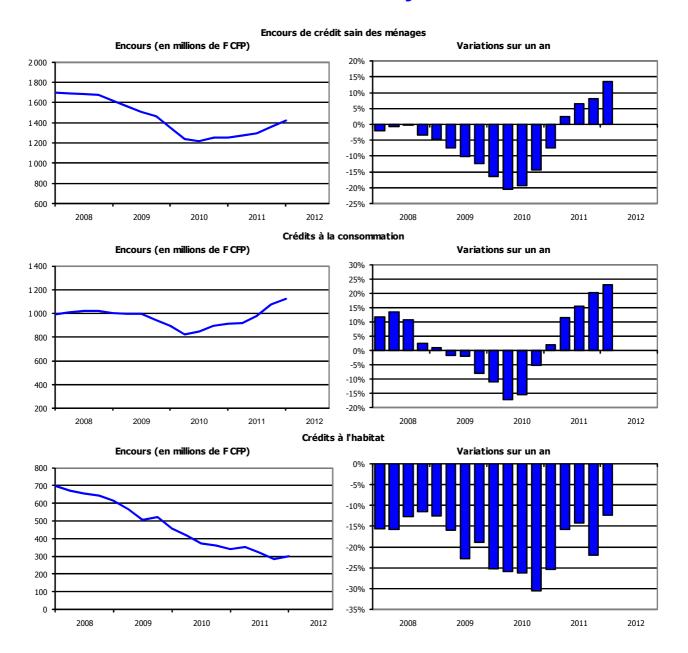
Les concours de tous les									Variat	ions
établissements	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept11	déc11	mars-12	1 trim	1 an
Entreprises	1 175,	1 472,	1 153,	1 051,	1 033,	955,	1 137,	1 074,	-5,5%	2,3%
Crédits d'exploitation	173	209	98	112	146	66	88	71	-20,0%	-36,9%
Créances commerciales	0	0	0	0	82	0	12	0		
Crédits de trésorerie	0	24	11	0	0	0	0	0		
dont entrepreneurs individuels	0	4	0	0	0	0	0	0		
Comptes ordinaires débiteurs	173	185	87	112	64	66	76	71	-7,3%	-36,9%
Affacturage	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits d'investissement	964	1239	1010	896	847	808	843	805	-4.5%	-10,2%
Crédits à l'équipement	964	1239	1010	896	847	808	843	805	-4,5%	-10,2%
dont entrepreneurs individuels	33	26	19	75	68	70	65	61	-7.1%	-18.7%
Crédit-bail	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	1	0	0	0	0	46	139	136		
Autres crédits	37	24	45	42	39	35	67	63	-6,5%	48,6%
Ménages	1 700.	1 620,	1 354.	1 253,	1 272,	1 298.	1 357,	1 420.	4,7%	13,4%
Crédits à la consommation	993		893	911	919	977	1073	1121	4,4%	23,0%
Crédits de trésorerie	974	981	874	890	896	961	1063	1104	3.9%	24,0%
Comptes ordinaires débiteurs	19	22	19	21	23	16	11	17	59,4%	-18,1%
Crédit-bail	0	0	0	0	0	0	0	0	,	-,
Crédits à l'habitat	700	613	458	341	353	321	283	299	5,7%	-12,3%
Autres crédits	7	4	3	0	0	0	0	0	-,-,-	,
Collectivités locales	423,	384,	343.	306,	289,	289.	273,	273,	0,0%	-10,8%
Crédits d'exploitation	0		0	0	0	0	0	0	-,	.,
Crédits de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0	0		
Comptes ordinaires débiteurs	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits d'investissement	423	384	343	306	289	289	273	273	0.0%	-10,8%
Crédits à l'équipement	423	384	343	306	289	289	273	273	0.0%	-10,8%
Crédit-bail	0	0	0	0	0	0	0	0	•	,
Crédits à l'habitat	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres crédits	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres agents de CCB non ventilés	164,	136,	136,	94,	80,	80,	67,	79,	18,7%	-15,4%
Total encours sain	3 462.	3 612.	2 986.	2 703.	2 674.	2 621.	2 833.	2 847.	0,5%	5,3%
Créances douteuses brutes	733		770	774	586	592	547	514	-6,1%	-33,6%
Créances douteuses nettes	353	319	343	327	293	298	283	276	-2.6%	-15,7%
dont entreprises	263	213	219	206	202	205	201	199	-0,8%	-3,4%
dont ménages	88	101	124	121	91	93	82	76	-7,1%	-36,7%
Provisions	379	414	427	447	293	294	264	238	-9,7%	-46,7%
Total encours brut	4 195,	4 344,	3 755,	3 477,	3 260,	3 214,	3 380,	3 361,	-0,6%	-3,3%
Taux de créances douteuses	17,5%	16,9%	20,5%	22,3%	18,0%	18,4%	16,2%	15,3%	-0,9 pt	-7,0 pt
Taux de provisionnement	51,8%	56,5%	55,5%	57,7%	50,0%	49,7%	48,2%	46.3%	-1,9 pt	-11,4 pt
raux de provisionnement	31,0%	50,5%		do crádit k		43,170	40,270	40,370	-1,9 pt	-11,4 Pl

Encours de crédit brut

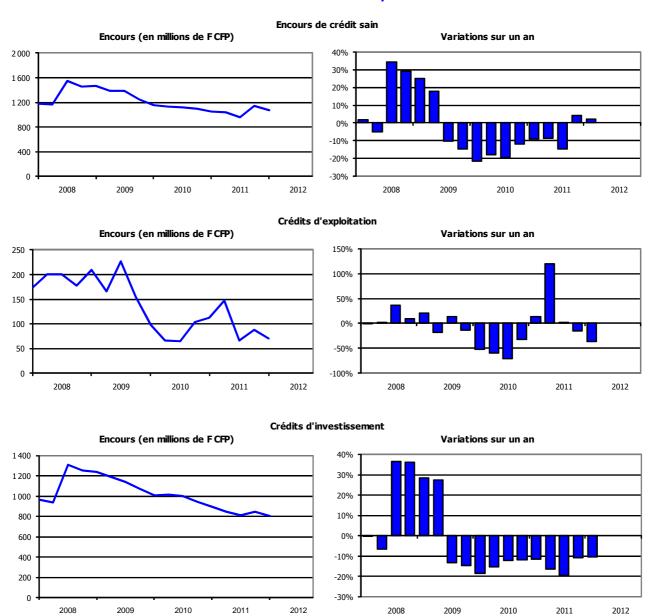




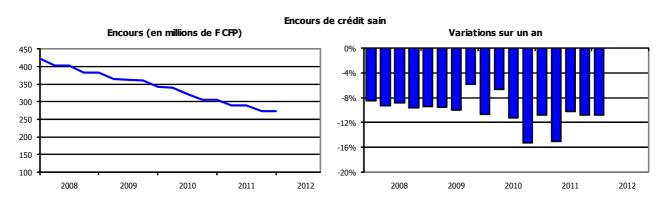
L'endettement des ménages

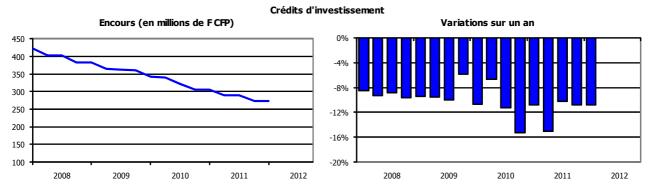


L'endettement des entreprises



L'endettement des collectivités locales

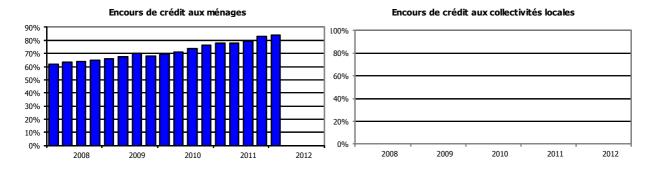




4.2 Les passifs des établissements de la zone d'émission

Les concours des établissements de									Varia	tions
la zone d'émission	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept11	déc11	mars-12	1 trim	1 an
Entreprises	271	332	235	238	180	225	366	347	-5,1%	45,9%
Crédits d'exploitation	173,	199,	97,	110,	64	66	88	71	-20,0%	-35,5%
Créances commerciales	О,	0,	0,	О,	0	0	12	0		
Crédits de trésorerie	О,	18,	11,	0,	0	0	0	0		
dont entrepreneurs individuels	0	4	0	0	0	0	0	0		
Comptes ordinaires débiteurs	173,	182,	86,	110,	64	66	76	71	-7,3%	-35,5%
Affacturage	0,	0,	0,	О,	0	0	0	0		
Crédits d'investissement	61,	108,	93,	86,	77	78	71	77	8,4%	-9,9%
Crédits à l'équipement	61,	108,	93,	86,	77	78	71	77	8,4%	-9,9%
dont entrepreneurs individuels	27	21	15	71	64	66	62	58	-7,1%	-18,9%
Crédit-bail	О,	0,	0,	О,	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	0,	0,	0,	0,	0	46	139	136	-1,8%	
Autres crédits	37,	24,	45,	42,	39	35	67	63	-6,5%	48,6%
Ménages	1 054,	1 065,	943,	974,	988	1032	1126	1194	6,0%	22,6%
Crédits à la consommation	993,	1 003,	893,	911,	919	977	1073	1121	4,4%	23,0%
Crédits de trésorerie	974,	981,	874,	890,	896	961	1063	1104	3,9%	24,0%
Comptes ordinaires débiteurs	19,	22,	19,	21,	23	16	11	17	59,4%	-18,1%
Crédit-bail	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	61,	62,	50,	62,	69	56	53	73	38,3%	17,3%
Autres crédits	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Collectivités locales	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits d'exploitation	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits de trésorerie	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Comptes ordinaires débiteurs	0,	0,	0,	О,	0	0	0	0		
Crédits d'investissement	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédits à l'équipement	О,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Crédit-bail	О,	0,	0,	О,	0	0	0	0		
Crédits à l'habitat	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Autres crédits	0,	0,	0,	0,	0	0	0	0		
Autres agents et CCB non ventilés	8,	5,	6,	13,	12	12	12	12	0,6%	-4,3%
Total encours sain	1334	1401	1184	1225	1180	1269	1504	1554	3,3%	26,9%
Créances douteuses brutes	97.	93,	97,	100,	97	101	99	97	-2,0%	-2,9%
Créances douteuses nettes	1,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2,	4.	5	8	6	6	6.7%	49,0%
dont entreprises	0		_, 0	0	0	2	1	1	-,	, . , .
dont ménages	1	3	2	4	5	6	5	5	2,7%	32,3%
Provisions	96.	90.	95.	<i>9</i> 6.	92	93	94	91	-2,6%	-5,2%
Total encours brut	1 430,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 281,	1 325,	1 277,	1 370,	1 604,	1 651,	3,0%	24,6%
Taux de créances douteuses	6,8%	6,2%	7,6%	7,6%	7,6%	7,3%	6,2%	5,9%	-0,3 pt	-1,7 pt
			· ·	· · · · · ·	94,7%		,	,		
Taux de provisionnement	99,3%	96,8%	97,8%	95,9%	94,7%	92,1%	94,3%	93,8%	-0,5 pt	-2,2 pt

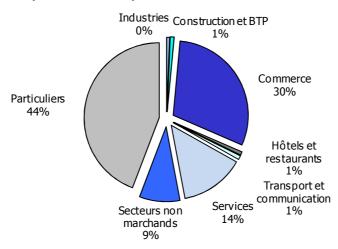




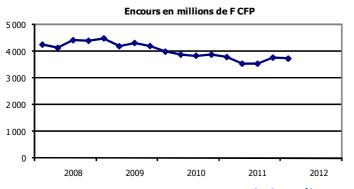
5. Les engagements bancaires

5.1 Les risques sectoriels

Répartition des risques sectoriels au 31 mars 2012



Evolution globale des risques déclarés au SCR (avec particuliers)





Agriculture, élevage et pêche





Industries





Production d'électricité, d'eau et de gaz



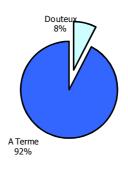
Structure en % au 31 mars 2012



Construction et BTP



Structure en % au 31 mars 2012



Commerce



Structure en % au 31 mars 2012







Structure en % au 31 mars 2012



Transport et communication



Structure en % au 31 mars 2012



Services



Structure en % au 31 mars 2012



Secteurs non marchands



Structure en % au 31 mars 2012



5.2 Les indicateurs de vulnérabilité

La vulnérabilité des ménages

2008

2012

Taux de créances douteuses brutes déclarés au SCR



2009

2010

2011

0%

2008



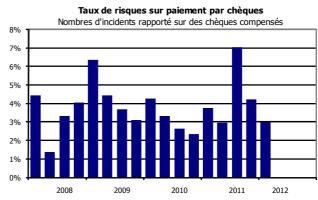
2009

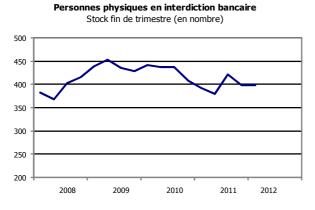
2010

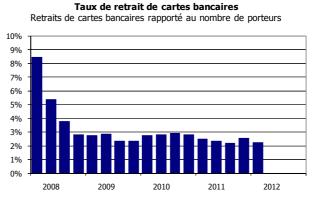
2011

2012



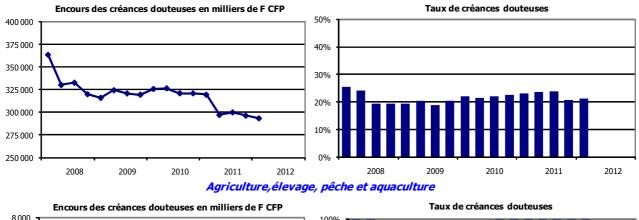




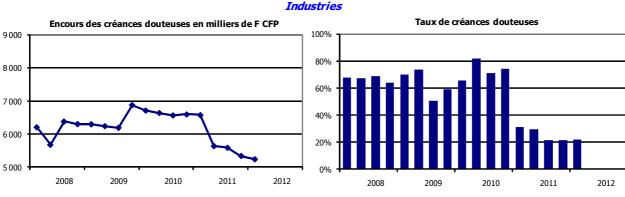


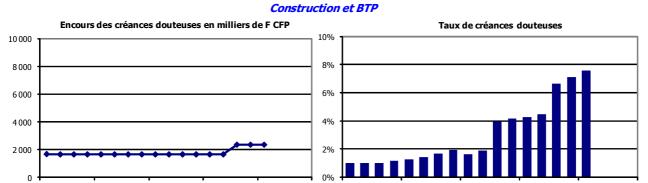
La vulnérabilité des entreprises

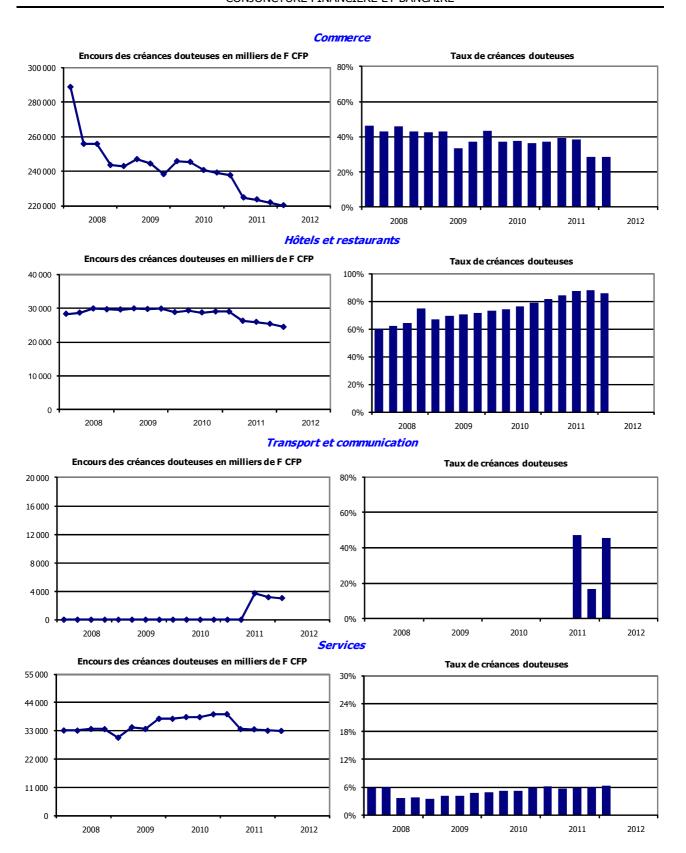
Taux de créances douteuses brutes déclarées au SCR







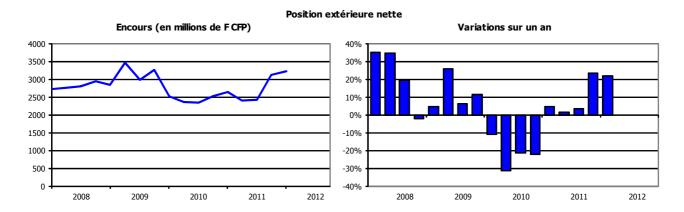




6. Le financement des crédits bancaires

L'équilibre emplois-ressources des établissements de crédit

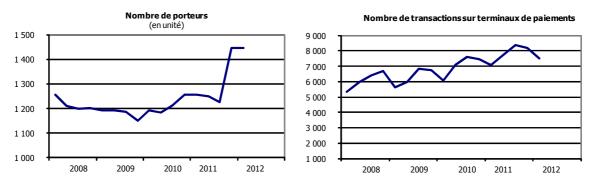
Equilibre emplois-ressources									Variati	ons
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept11	déc11	mars-12	1 trim	1 an
Emplois	4 265	4 439	3 935	4 080	3 797	3 898	4 835	5 014	3,7%	22,9%
Excédent des opérations diverses des EC	0	0	0	0	0	0	0	0		
Crédits bruts	1 430	1 494	1 281	1 325	1 277	1 370	1 604	1 651	3,0%	24,6%
Réserves obligatoires et libres	123	112	134	116	118	103	114	149	30,7%	27,8%
Position extérieure nette des EC	2 711	2 833	2 520	2 639	2 402	2 425	3 117	3 215	3,1%	21,8%
Ressources	4 264	4 438	3 934	4 080	3 797	3 898	4 834	5 014	3,7%	22,9%
Dépôts collectés (- encaisses)	3 502	3 653	3 171	3 373	3 114	3 210	4 143	4 309	4,0%	27,8%
Ressources propres - Valeurs immobilisées	697	696	717	683	682	683	686	686	0,0%	0,4%
Excédent des opérations diverses des EC	65	89	46	23	1	5	5	18		
Réescompte	0	0	0	0	0	0	0	0		
Position extérieure nette des EC	0	0	0	0	0	0	0	0		



7. La monétique et les échanges de valeurs

7.1 La monétique

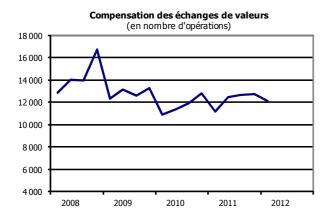
Monétique									Varia	tion
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 trim	1 an
Cartes bancaires										
Carte bleue	1 256	1 192	1 192	1 256	1 251	1 227	1 447	1 447	0,0%	15,2%
Carte Jade	0	0	0	-	-	-	-	-		
Cartes privatives	0	0	0	-	-	-	-	-		
Nombre de cartes	1 256	1 192	1 192	1 256	1 251	1 227	1 447	1 447	0,0%	15,2%
Terminal de paiements électronique										
Nombre de TPE	29	32	34	24	39	39	39	41	5,1%	70,8%
Nombre de transactions	5 335	5 640	6 056	7 060	7 747	8 400	8 213	7 510	-8,6%	6,4%
Montants (milliers de XPF)	123 487	129 377	134 624	168 000	197 487	226 471	196 922	175 755	-10,7%	4,6%
Moyenne par transaction (milliers de XPF)	23	23	22	24	25	27	24	23	-2,4%	-1,7%
Machines de traitement mécanique										
Nombre de MTM	0	0	0	-	-	-	-	-		
Nombre de transactions	0	1	1	-	1	-	-	-		
Montant (en milliers de XPF)	0	90	58	-	6	-	-	-		
Moyenne par transaction (milliers de XPF)	0	90	58	-	-	-	-	-		
Automates bancaires (DAB, GAB)										
Nombre d'automates	1	1	1	1	1	1	1	1	0,0%	0,0%
Nombre de retraits	7 828	6 592	7 506	8 598	9 228	11 039	10 337	9 558	-7,5%	11,2%
Montants (milliers de XPF)	110 541	89 567	112 952	126 530	137 784	165 785	149 438	139 374	-6,7%	10,2%
Moyenne par retrait (milliers de XPF)	14	14	15	15	15	15	14	15	0,9%	-0,9%

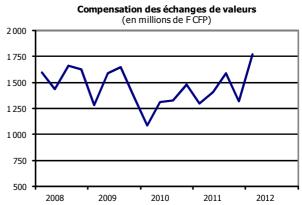




7.2 Les échanges de valeurs

Echanges de valeurs									Variat	ion
	mars-08	mars-09	mars-10	mars-11	juin-11	sept-11	déc-11	mars-12	1 trim	1 an
En nombre	12 882	12 316	10 902	11 155	12 488	12 633	12 701	12 145	-4,4%	8,9%
Chèques	5 932	5 228	5 522	5 945	7 180	7 149	7 172	6 807	-5,1%	14,5%
Virements	6 676	6 732	5 078	4 745	4 860	4 985	4 973	4 835	-2,8%	1,9%
Effets	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres	274	356	302	465	448	499	556	503	-9,5%	8,2%
En millions de F CFP	1 592	1 286	1 085	1 296	1 406	1 587	1 320	1 772	34,3%	36,7%
Chèques	884	585	635	785	977	990	891	782	-12,2%	-0,4%
Virements	702	695	443	500	403	584	419	975	132,6%	95,1%
Effets	0	0	0	0	0	0	0	0		
Autres	5	6	7	11	27	14	9	14	59,4%	35,3%





8. Rappel des taux

8.1 Les taux d'intérêt légal

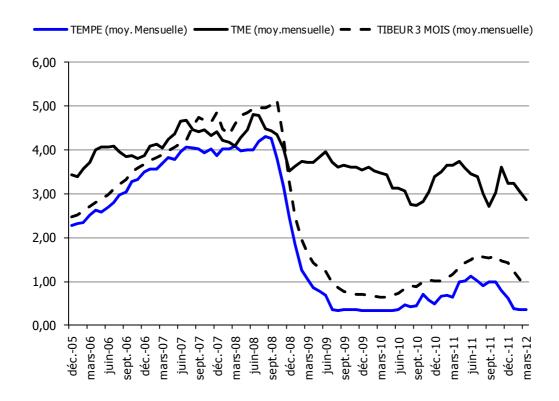
| Année |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
| 4,26% | 3,29% | 2,27% | 2,05% | 2,11% | 2,95% | 3,99% | 3,79% | 0,65% | 0,38% | 0,71% |

8.2 Les taux d'intervention de l'IEOM

Taux de l'IEOM	2 ^e Trim. 2011	3 ^e Trim. 2011	4 ^e Trim. 2011	1 ^{er} Trim. 2012
Taux de la facilité de dépôt	0,25% (1)	0,25% (1)	0,25% (1)	0,25% (1)
Taux de l'escompte de chèques	2,00% (4)	2,25% (6)	1,75% (8)	1,75% (8)
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00% (4)	2,25% (6)	1,75% (8)	1,75% (8)
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	1,25% (2)	1,25% (2)	1,00% (9)	1,00% (9)
Taux plafond	4,00% (2)	4,00% (2)	3,75% (9)	3,75% (9)
Taux de réescompte des Prêts bancaires au logement- PBL	3,00% (3)	3,00% (3)	3,00% (3)	3,00% (3)
Taux plafond (taux SGFGAS)	5,80%-6,25%(5)	6,00%-6,45%(7)	5,35%-5,80%(10)	5,65%-6,10%(11)

⁽¹⁾ à compter du 27/05/2010 (2) à compter du 19/05/2009 (3) à compter du 01/08/1996

8.3 Les taux du marché monétaire et du marché obligataire (moyenne mensuelle)



TEMPE : Taux Moyen Pondéré en Euro ou EONIA (Euro Overnignt Index Average)

TME : Taux Moyen des Emprunts d'Etat à long terme (source : CDC)

TIBEUR : Taux Interbancaire Offert en Euro ou EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

⁽⁴⁾ à compter du 13/04/2011 (5) à compter du 01/04/2011 (6) à compter du 13/07/2011

⁽⁷⁾ à compter du 01/06/2011 (8) à compter du 14/12/2011 (9) à compter du 23/12/2011

⁽¹⁰⁾ à compter du 01/11/2011 (11) à compter du 01/03/2012

8.4 Taux de l'usure

L'article 1^{er} de la loi du 1^{er} juillet 2010 change les modalités de fixation du seuil de l'usure pour les crédits aux particuliers n'entrant pas dans le champ d'application des articles L 312-1 à L 312-36 du code de la consommation. Les catégories d'opérations concernées sont désormais définies à raison du montant des prêts, comme précisé par l'arrêté du 22 mars 2011 fixant les montants qui définissent les catégories de prêts servant de base à l'application du régime de l'usure.

Seuils de l'usure	2 ^e Trim. 2011	3 ^e Trim. 2011	4e Trim. 2011	1 ^{er} Trim. 2012
Prêts immobiliers				
- Prêts à taux fixe	5,61%	5,97%	6,23%	6,24%
- Prêts à taux variable	5,01%	5,33%	5,61%	5,83%
- Prêts à taux relais	5,99%	6,07%	6,28%	6,43%
Autres prêts				
-Prêts d'un montant < ou = à 181 862 F CFP (1)	21,47%	21,41%	21,03%	20,65%
-Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou	,	,	,	,,,,,
de ventes à tempérament d'un montant > à 181 920 F CFP et < ou = à	19,53%	19,37%	19,27%	19,15%
357 995 F CFP (1)	,	, , ,		,
-Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 862 XPF	0.000/	44 220/	12.760/	42.000/
et < ou = à 357 995 XPF	8,03%	11,22%	12,76%	13,98%
-Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou				
de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 357 995 XPF et	19,53%	18,61%	18,16%	17,69%
inférieur ou égal à 715 990 XPF	ŕ	•		,
-Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 357 995 XPF	0.020/	10.460/	11.650/	42 540/
et inférieur ou égal à 715 990 XPF	8,03%	10,46%	11,65%	12,51%
-Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou	10 520/	17 400/-	16 620/	15 700/-
de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 715 990 XPF	19,53%	17,49%	16,62%	15,78%
-Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	8,03%	9,34%	10,10%	10,60%

⁽¹⁾ Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du

Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non

Seuils de l'usure	2 ^e Trim. 2011	3 ^e Trim. 2011	4e Trim. 2011	1 ^{er} Trim. 2012
- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%	9,13%	9,61%	9,67%
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable	5,01%	5,29%	5,52%	5,45%
- Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux fixe	5,77%	6,08%	6,36%	6,29%
- Découverts en compte (2)	13,77%	13,88%	13,84%	13,80%
- Autres prêts d'une durée initiale < ou = à 2 ans	5,65%	6,00%	6,36%	6,53%

⁽²⁾ Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort

Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins

Seuils de l'usure	2 ^e Trim.	3 ^e Trim.	4e Trim.	1 ^{er} Trim.
	2011	2011	2011	2012
- Découverts en compte (3)	13,77%	13,88%	13,84%	13,80%

⁽³⁾ Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort

Annexes méthodologiques

1) Les établissements de crédit de la zone d'émission et hors zone d'émission

Pour l'IEOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement appartenant à la zone d'émission : la présence d'un guichet dans la zone d'émission F CFP et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Le Trésor est assimilé à un établissement local.

Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme situés hors de la zone d'émission. Ainsi, par exemple, l'Agence française de développement dispose effectivement d'un guichet sur place mais ne fournit pas de bilan ou de compte de résultat local. Pour Wallis-et-Futuna, des établissements de crédit implantés en Nouvelle-Calédonie et qui réalise des opérations ponctuelles de financement sur le Territoire ont été inclus au périmètre des établissements hors de la zone d'émission.

2) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale détenus hors du territoire.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le territoire.

Les ménages regroupent les particuliers et les entrepreneurs individuels.

Les sociétés correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les administrations privées, les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

3) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit (ZE et HZE) puis les crédits octroyés par les établissements de crédit (EC) locaux. Les principaux établissements de crédit HZE et intervenant dans le territoire sont des banques commerciales calédoniennes (SGCB, BNC, BCI, BNPNC, CEPNC) et des Institutions Financières Spécialisées : AFD et BEI.

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") et les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières").

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages, les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les administrations privées, les sociétés d'assurance, les fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

4) Service de centralisation des risques (SCR)

Le service de centralisation des risques (SCR) de l'IEOM recense, les encours de crédits distribués par l'ensemble des établissements de crédit français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe sur le Territoire. Cette source d'information permet une analyse sectorielle des encours de crédit.

Pour la présentation de ces données, la répartition sectorielle adoptée est la suivante :

Secteurs Codes NAF rév. 2 (ou NAF 2008)

Agriculture, élevage et pêche 01 à 3
Industrie 05 à 39
BTP 41 à 43

Commerce 45 à 47 sauf 452

Hôtellerie et restauration 55
Transports et communications 49 à 53
Services 56 à 96 et 452

Directeur de la publication : N. de SEZE Responsable de la rédaction : M. Guy DELAMAIRE

Editeur : IEOM

Achevé d'imprimer : juin 2012

Dépôt légal : juin 2012 - n° ISSN : 0296-3108

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

AGENCE DE WALLIS ET FUTUNA BP G5 Mata'Utu 98 600 UVEA Territoire des îles Wallis et Futuna

Téléphone: (681) 72 25 05 - Télécopie: 72 20 03

E-mail : agence@ieom.wf Site Internet : www.ieom.fr

Coordonnées du siège



IEOM

164, rue de Rivoli 75001 PARIS

Tél: (33) 1 53 44 41 41 Fax: (33) 1 43 47 51 34 E-mail: contact@ieom.fr



Coordonnées des agences



Agence de la Nouvelle-Calédonie

19, rue de la République BP 1758 98845 Nouméa Cedex

E-mail: agence@ieom.nc Tél.: (687) 27.58.22 Fax: (687) 27.65.53



Agence de la Polynésie française

21, rue du Docteur Cassiau BP 583 98713 Papeete RP

E-mail: direction@ieom.pf Tél.: (689) 50.65.00 Fax: (689) 50.65.03



Agence de Wallis-et-Futuna

BP G-5 - Mata'Utu 98600 Uvea Wallis-et-Futuna

E-mail : agence@ieom.wf Tél. : (681) 72.25.05 Fax : (681) 72.20.03